



Saint-Jean De Gonville



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 NOVEMBRE 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 03 novembre 2020, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Michel BRULHART, Maire

Présents : Michel BRULHART, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Fabien JACQUET, Janine BAIL, , Loïc CHRISTIN, Leila MANET, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE, Laurent IMBERTI, Elody BULLIARD, Philippe GAVAGGIO, Jean-Pierre DEMORNEX

Absents excusés : Angélique VAN HOECKE (procuration à Emmanuelle LAURE), Cécile MAGNIN (procuration à Leila MANET), Nicolas PIDOUX (procuration à Michel BRULHART), Christophe LEBRUN (procuration à Patrick DUMAS), Claude MOREIRA (procuration à Fabien JACQUET), Charline PERRIER (procuration à Janine BAIL)

Secrétaire de séance : Leila MANET

Le compte-rendu du 06 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

I/ Délibérations

1/ Modification du tableau des emplois de la collectivité à compter du 03 novembre 2020

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la collectivité a l'obligation de tenir à jour son tableau des emplois recensant les postes permanents à temps complet et non complet.

Ces dernières années, de nombreux postes ont été créés suite à des besoins ponctuels mais ne sont plus pourvus actuellement.

Monsieur le Maire propose donc de supprimer les postes dont la collectivité n'a plus besoin comme précisé ci-après :

- 1 poste d'adjoint technique à 35h aux services techniques,
- 1 poste d'adjoint administratif à 35h au secrétariat,
- 3 postes d'ATSEM à 35h à l'école,
- 1 poste d'adjoint technique à 16,52h en restauration collective,
- 2 postes d'adjoint technique à 6,68h en restauration collective,
- 1 poste d'adjoint technique à 4,23h en restauration collective,
- 1 poste d'adjoint technique à 3,63h en restauration collective,

Soit un total de 10 postes non pourvus.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

2/ Adhésion au contrat d'assurance collective conclu par le Centre de Gestion avec le groupement d'entreprises GRAS SAVOYE RHONE ALPES AUVERGNE et la CNP

La loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires à la fonction publique territoriale, et notamment son article 26 ainsi que le décret n° 86-552 du 14 mars 1986 autorisent les Centres de gestion à souscrire, pour le compte des collectivités et établissements du département qui le demandent, des contrats d'assurance les garantissant contre les risques financiers découlant des dispositions de l'article 57 de la présente loi.

Par circulaire du 03 décembre 2019, le Centre de gestion informait d'une procédure de mise en concurrence pour le renouvellement du contrat groupe d'assurance des risques statutaires à effet du 1er janvier 2021.

Cette consultation est parvenue à son terme et les services du Centre de gestion sont en mesure de nous faire part de la proposition retenue, à savoir celle présentée par le courtier Gras Savoye Rhône-Alpes auvergne avec la compagnie d'assurances CNP assurances.

Le marché passé sur ces bases prendra effet au 01/01/2021, à 00h00.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

3/ Convention de partenariat à intervenir avec les communes d'Ornex et de Crozet pour l'acquisition et la gestion du matériel nécessaire à l'étalonnage des points d'eau

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les communes d'Ornex, de Crozet de Saint-Jean-de-Gonville souhaitent mutualiser l'achat du matériel nécessaire à l'étalonnage des points d'eau pour utilisation par les trois centres communaux de première intervention.

Le coût d'investissement s'élèverait à 2 934 € TTC, soit 978 € par commune.

Il est proposé de fixer les modalités de cet engagement par convention entre les différentes parties.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

4/ Décision modificative n°01/2020 – Régularisation des prévisions budgétaires

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal une décision modificative à émettre pour régulariser les dépenses suivantes :

Enfouissement de réseaux Orange route de Roulave : 894,67 €

Remboursement de caution appartement école : 700,00 €

Les crédits budgétaires de 2020 inscrits en dépenses n'étant pas suffisants, il convient d'effectuer les mouvements ci-après :

- | | |
|--|---------------------------|
| - Article 20422 « Subventions d'équipement » : | + 894,67 € en dépenses, |
| - Article 165 « Remboursement d'emprunts » : | + 700,00 € en dépenses, |
| - Article 21571 « Matériel roulant » : | - 1 594,67 € en dépenses. |

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

II/ Planning mensuel des réunions

Mardi 10/11/20 à 18h00 en mairie :	SDIS
Jeudi 12/11/20 à 9h30 au Technoparc :	CA Régie des eaux
Jeudi 12/11/20 à 18h30 à Prévessin-Moëns :	CCSPL
Lundi 16/11/20 à 18h30 à Gex :	Cadre de vie
Mardi 17/11/20 à 18h30 à Gex :	Déplacements
Mercredi 18/11/20 à 11h00 en mairie :	SIEA
Mercredi 18/11/20 à 18h30 à Gex :	Finances
Jeudi 19/11/20 à 18h00 à Gex :	Conseil communautaire
Mercredi 25/11/20 à 18h00 au Technoparc :	Cotech Régie des eaux
Jeudi 26/11/20 à 18h30 à Gex :	Economie/Tourisme/Culture
Jeudi 26/11/20 à 18h en visioconférence :	Santé / Solidarité

III/ Dépenses

Mobilier bureau accueil de loisirs	DYNAMIC BUREAU	1 850.32 €
Location photocopieurs 4 ^{ème} trimestre	XEROX	3 757.50 €
Révision tractopelle	CHEVILLARD	1 754.16 €
Phase AOR maîtrise d'œuvre RD 984	AINTEGRA	20 352.16 €
Repas cantine septembre 2020	BOURG TRAITEUR	7 830.25 €
Maintenance annuelle tablettes école	MBI	1 313.68 €
Cotisations 1 ^{er} acompte 2020	SIEA	12 363.00 €

IV/ Commissions

1/ Infogonville

Les associations ont reçu un mail pour la communication de leurs articles.

2/ Social

L'opération Brioches a eu lieu le 09 et 10 octobre.

340 brioches ont été commandées.

La vente a permis de récolter 1340€ au profit de l'ADAPEI.

3/ Scolaire

La rentrée s'est bien passée, il y a eu 6 nouvelles inscriptions et un départ.

4/ Travaux

Salle polyvalente :

Les travaux de désamiantage sont en cours.

Route du Chêne :

L'enrobé est terminé.

5/ Urbanisme

Mr Ferrollet : les démarches sont en cours afin de faire cesser les travaux.

V/ Points divers

L'Accueil des nouveaux habitants est annulé ainsi que les Fenêtres de l'Avent.

Commémoration de la guerre 14-18 : une gerbe sera déposée par le maire et les adjoints.

La séance est levée à 20h10

Le prochain Conseil Municipal aura lieu

le Mardi 1^{er} décembre 2020